



**Procès-verbal  
de la séance du conseil d'établissement  
du 21 février 2022**

**Sont présents :**

Madame Mélanie Bouffard  
Madame Rose-Marie Charpentier  
Madame Nancy Dallaire  
Monsieur Martin Forgues  
Madame Amélie Fortier

Madame Élisabeth Jalbert  
Madame Isabelle Marceau  
Madame Chantale Ouellet  
Monsieur Patrick Savard  
Madame Mélanie Taillon

**Sont absents :**

Madame Alice Bélanger  
Madame Angélique Lamontagne

**Participaient également :**

Monsieur Steeve Drouin  
Monsieur Mathieu Huard

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum étant respecté, la réunion débute à 19 h.

**2. Période de questions du public**

Annonce nouvelle école primaire à Beauport

Madame Ouellet se demande s'il y aura redécoupage des bassins suite à l'annonce de la construction de la nouvelle école qui sera construite à Beauport.

Monsieur Drouin mentionne qu'il y aura probablement un certain redécoupage des bassins, mais que pour l'instant nous n'avons pas plus d'informations.

CE-21/22-15

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Chantale Ouellet, appuyé par monsieur Patrick Savard, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

CE-21/22-16

**4. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2021**

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 8 décembre 2021 est parvenu aux membres dans les délais prescrits par la loi;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Fortier, appuyé par madame Chantale Ouellet, d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

## **5. Suivi au procès-verbal du 8 décembre 2021**

### **1. Approbation de la grille des matières**

Nous recevrons une première version de l'organisation scolaire au mois de mars 2022.

### **2. Responsable du service de garde**

Monsieur Steeve Drouin informe les membres du conseil d'établissement que madame Rose-Marie Charpentier est de retour parmi nous.

### **3. Vaccination**

La deuxième dose a eu lieu et tout s'est bien déroulé.

## **6. Correspondance et dépôt de documents**

Deux documents ont été reçus :

Le rapport annuel du Centre de services scolaire 2020-2021 et les critères d'admission des élèves.

## **7. Formation obligatoire à l'intention des membres du conseil d'établissement (LIP 53)**

Les capsules 6 et 8 (fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement) ont été regardées par les membres du conseil d'établissement.

## **8. Situation budgétaire de mi-année**

Monsieur Steeve Drouin présente la situation budgétaire de mi-année.

La situation financière de l'école va très bien.

## **9. Adoption de l'attestation du transfert des sommes relatives aux mesures protégées 2021-2022**

Le conseil d'établissement de l'école de Saint-Michel confirme que les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire des Premières Seigneuries, tel que détaillé dans le document joint à la présente résolution, ont été reçues et utilisées conformément aux fins prévues.

Le conseil d'établissement confirme également que le plan de déploiement, lié à l'ajout de ressources découlant des nouvelles mesures, lui a été présenté et qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourra faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

Il est proposé par monsieur Martin Forgues, appuyé par monsieur Patrick Savard, que l'adoption de l'attestation du transfert des sommes relatives aux mesures protégées 2021-2022 soit adopté tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

## **10. Suivi de l'organisme de participation des parents**

Monsieur Steeve Drouin nous présente l'évolution de l'organisme de participation des parents.

Un comité, formé de membres du personnel, a compilé toutes les idées proposées par les élèves ainsi que par les membres du personnel.

Deux techniciennes en architecture senior ont fait un premier jet de conception de la cour d'école qui a été présenté à l'OPP et qui sera présenté prochainement aux membres du personnel.

L'OPP a demandé à consulter les membres du personnel concernant le boisé adjacent à l'école afin de savoir de quelle façon ils veulent l'utiliser.

Les membres du personnel ont choisi de l'utiliser pour des activités sporadiques.

Il a été décidé que le débarcadère ne soit plus sur la cour d'école mais plutôt sur la rue du Méandre. Nous pourrions avoir une collaboration de la Ville de Québec afin d'élargir la rue du Méandre pour y laisser plus de place pour y construire le nouveau débarcadère.

#### **11. Mot de la responsable du service de garde**

Les inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023 se poursuivent sur le Portai Mozaïk Parents jusqu'au 28 février 2022.

Le Service de garde sera ouvert pour la semaine de relâche et deux sorties sont prévues : une au RécréOFUN et une à la cabane à sucre.

#### **12. Mot du représentant au comité de parents**

Deux rencontres ont eu lieu depuis le dernier conseil d'établissement.

Il a été question des classes multi-niveaux et une présentation a été faite par une ergothérapeute en lien avec l'enseignement virtuel.

#### **13. Mot de la direction**

Malgré la pénurie de personnel et les absences liées à la Covid, nous nous en sortons bien.

Le service de tutorat a été mis en branle et les activités parascolaires ont pu débuter.

Monsieur Drouin a commencé des rencontres de supervision avec le personnel enseignant concernant les besoins des élèves.

L'activité de Noël, qui devait avoir lieu et qui a été annulée cause de Covid, sera reprise en cours d'année.

#### **14. Mot du président**

Au besoin, monsieur Patrick Savard peut nous faire parvenir le rapport annuel du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries et la politique relative aux admissions et inscriptions.

#### **15. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

**Madame Isabelle Marceau**  
**Secrétaire d'école**

**Monsieur Patrick Savard**  
**Président**